



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

Vendredi 4 Novembre 2016

L'ordre du jour était :

✓ Retours :

Réunion territoriale des Conseils Citoyens (journée du 04 octobre)

Rencontre avec le Stade Rochelais

Rencontre avec les Services de la Ville

✓ Rencontre avec Mme AOUACH-BAVEREL, et Mme LEONIDAS élues à la Ville sur les questions de l'aire de Camping Cars et des toilettes publiques.

Points sur les actions engagées :

Rencontre entre les dirigeants du Stade représentés par M. Pierre Venayre, les membres du Conseil Citoyen et les membres du Comité de Quartier.

M. Bessière et M. Cougoule font le point sur cette rencontre qui a été très intéressante et fort cordiale.

- 1) Le stationnement les jours de match.
- 2) La « récupération » des toilettes par le Stade
- 3) Les projets du Stade, le centre de performance et l'extension des tribunes.

Le stationnement :

Le constat est commun, il faut trouver des solutions qui satisfassent les habitants mais qui ne pénalisent pas les visiteurs quand ceux-ci sont garés de façon tolérable, c'est-à-dire lorsque ceux-ci ne sont pas sur des accès garages, ne bloquent pas les accès pompiers et ne détériorent pas l'environnement.

Le Stade vient de mettre en place un N° d'urgence (06 56 72 67 81) qui doit permettre aux habitants d'appeler en cas de problème afin que, durant le match, le Stade puisse faire un appel au micro pour que le propriétaire déplace sa voiture. Ce numéro va être communiqué le plus largement possible par le Stade.

Il est envisagé qu'une visite de quartier puisse avoir lieu entre les dirigeants du Stade, la responsable de la Mairie de proximité avec les services concernés voirie parcs et jardins, l'office HLM de la CDA, les membres du Comité de Quartier et des membres du Conseil Citoyen. Le but étant de repérer les zones de stationnement tolérables durant les matchs et celles inacceptables. L'ensemble des participants étant tout à fait d'accord pour que les voitures en infraction sur des zones inacceptables soient verbalisées. Une date courant décembre va être proposée pour la visite.



Les toilettes publiques :

Il était envisagé que le Stade récupère les toilettes publiques jouxtant leurs locaux, pour en faire une billetterie et, en contrepartie, ces derniers mettraient à disposition du public les toilettes du Stade le jeudi matin, jour de marché. Cela n'est pas possible car il y a des règles de sécurité à respecter pour l'accès au Stade qui sont peu compatibles avec l'accueil du public extérieur. Le projet ne se fera pas et les toilettes actuelles resteront ouvertes le jeudi matin par les services de la Ville.

Les projets du Stade :

Le Stade travaille sur un projet de création d'un centre de performance sur les terrains de la plaine de jeux. Ce projet en gestation depuis plusieurs années pourrait voir le jour durant l'année 2017. Les dirigeants du Stade proposent qu'une réunion publique d'information aux habitants puisse avoir lieu un soir à la Maison de Quartier afin de les informer et de pouvoir débattre sur la manière dont le projet a été pensé.

Extension et couverture de la tribune « EST » et création d'un parking de 300 places sur le terrain d'entraînement actuel derrière la tribune. Le Stade a pour objectif d'avoir une capacité d'accueil de 15 000 places. Pour ce faire, il est envisagé d'étendre et de couvrir la tribune « EST » et de créer un parking de 300 places derrière qui devrait répondre aux besoins de stationnement de cette extension.

Rencontre avec Mme LEONIDAS, Adjointe en charge des sports des activités nautiques, des plages et des campings.

Le Conseil Citoyen avait souhaité rencontrer Mme LEONIDAS suite à la fermeture du camping de Port Neuf et à sa transformation en aire de campings cars. Cette réalisation avait été faite sans aucune information et les habitants de Port Neuf comme le Comité de Quartier ainsi que le Conseil Citoyen avait appris le projet en cours de réalisation dans la presse.

De plus, un nombre très important de grands arbres avait été abattu.

Mme LEONIDAS rappelle un certain nombre de faits existants sur La Ville de La Rochelle et pour lesquels il fallait trouver des solutions.

Il y a 700 à 800 campings cars chaque jour sur la Rochelle qui stationnent soit n'importe où, soit aux minimales bloquant parfois même l'accès des habitants et des vacanciers à la plage, soit sur le parking de l'Esplanade des Parcs. Ces Campings Cars ont des besoins et notamment en matière d'eau et d'eaux usées qui génèrent des nuisances à différents endroits de la Ville. Or il n'y avait que deux espaces limités sur La Rochelle pour recevoir les Campings Cars. Un espace aux minimales et un espace sur l'esplanade des parcs mais nettement insuffisant. Les Comités de Quartier de Fétilly et des Minimales ont été rencontrés afin de les écouter, d'évaluer les nuisances et de trouver des solutions.

Le camping de Port Neuf était un camping ouvert toute l'année mais qui avait très peu de fréquentation en dehors des périodes estivales de Juillet-Août et demandait une logistique et



des entretiens couteux à la Ville. Il fallait trouver une solution sur la Ville pour pouvoir accueillir les Camping Cars dans de bonnes conditions et fournir un service complet, eau, électricité, nettoyage des toilettes etc. Le projet a été envisagé bien avant la constitution du Conseil Citoyen, quant aux arbres c'est une erreur de l'entreprise qui devra les remplacer.

Le Conseil Citoyen s'étonne :

- 1) Que les Comités de Quartier de Fétilly et des Minimes aient été concertés et écoutés mais pas celui de Port Neuf qui existait bien avant le Conseil Citoyen.
- 2) Que la capacité d'accueil de l'aire de stationnement est de 130 véhicules et ne résoudra en rien les 700 à 800 campings cars en infraction sur la Ville. Le Conseil Citoyen note qu'il a été vide tout l'été et encore à ce jour. Ce qui n'empêche en rien les camping cars de continuer à stationner le long de la côte, dans le quartier ou à la plage de Chef de Baie. Il aurait peut être opportun de réfléchir en terme d'Agglomération Rochelaise.
- 3) Que le camping en dehors des périodes estivales permettait à des travailleurs pauvres de pouvoir se loger, et que durant ces périodes nombres d'amis et de membres des familles du quartier utilisaient le camping.
- 4) Que peut être si le projet avait été discuté en amont, quelques aménagements auraient pu être possibles comme réserver un espace même modeste utilisable pour les travailleurs pauvres.
- 5) Que le coût de réalisation semble très important (400 000€) alors que l'on entend partout qu'il n'y a plus d'argent.
- 6) Que même si effectivement la Ville et la CDA doivent trouver des solutions face au développement de ce type de tourisme, le Conseil Citoyen aurait aimé que le projet soit discuté en amont avec le Comité de Quartier dans un souci d'information aux habitants.

Rencontre avec Mme Aouach BAVEREL, Adjointe en charge de la santé

Le Conseil Citoyen, dès sa prise de fonction, avait souhaité se saisir du problème de l'accès aux toilettes sur le quartier. En effet celles-ci ne sont ouvertes que le jeudi matin durant le marché de Port Neuf et sont payantes (0.30cts). De plus en plus, et de manière récurrente, se sont les toilettes de la Maison de Quartier et du club de pétanque qui servent durant toute l'année de toilettes publiques. Cette situation de manière exceptionnelle pouvait être tolérée mais les allées et venues de plus en plus régulières et permanentes y compris durant la période d'accueil des enfants du Centre de Loisirs interrogent certains parents et risque de mettre en danger l'activité elle-même.

La Présidente du club de pétanque fait le même constat.

Mme AOUACH BAVEREL est bien consciente du problème qui ne concerne d'ailleurs pas uniquement que le quartier de Port Neuf. Mais l'ouverture des toilettes publiques a un coût très important que la Ville peut de moins en moins supporter.

La mise en place de toilettes automatiques en plus d'un coût important (60 000€) pose aussi un certain nombre de problèmes. Il faut un raccordement électrique, une arrivèe d'eau et un réseau d'assainissement. Si celles-ci sont payantes, le risque de vandalisation des monnayeurs entraîne



des réparations supérieures aux recettes. De plus certaines personnes craignent ces toilettes automatiques et bloquent les portes ce qui engendre des dysfonctionnements et des réparations.

Le personnel dédié sur la Ville n'est plus en nombre suffisant pour assurer l'ensemble du service à l'échelle de la commune.

Mais Mme AOUACH BAVEREL cherche des solutions pour répondre aux besoins des habitants des quartiers. Elle s'est procurée une documentation importante sur des solutions alternatives pouvant exister sur d'autres villes et reste à l'écoute des propositions qui pourraient lui être faites.

Le Conseil Citoyen prend acte mais :

- 1) Trouve dommage que des solutions ne puissent pas être trouvées pour une question qui est de l'ordre du bien-être quotidien des habitants, alors que des espaces sont aménagés pour les animaux et rappelle qu'il est interdit pour un humain d'uriner sur l'espace public moyennant une amende de 135€ ce qui peut se concevoir.
- 2) Rappel qu'il y a un nombre important de personnes âgées sur le quartier pouvant avoir des besoins de ce type
- 3) Que l'accueil des marginaux sur les structures comme la Maison de Quartier ou le club des boulistes risque à court terme de poser des problèmes importants de fonctionnement de ces structures.

Intervention de Laurent HUOT (Président du Comité de Quartier) sur la proposition du nouveau plan de circulation.

Laurent HUOT souhaite savoir si le nouveau plan de circulation proposé par la CDA convient aux habitants du quartier de Port Neuf.

Il semble que bon nombre d'observations faites lors de la réunion publique ont été prises en compte, mais les membres n'ayant pas le détail exact de la proposition ne peuvent pas se prononcer. Il serait peut-être important de faire parvenir aux membres la nouvelle proposition pour qu'ils puissent en débattre lors d'un prochain Conseil.